

Résumé du Rapport sur le Développement Humain 2020

Le rapport sur l'Indice de Développement Humain 2020 (IDH) publié le 15 décembre 2020 propose de repenser le développement humain, de mettre en place des mécanismes de changement pour catalyser l'action et d'établir de nouveaux paramètres de mesure.

Le classement de la Tunisie selon cet indice a reculé de 5 rangs par rapport à 2018.

I. Repenser le développement humain pour l'Anthropocène

Le rapport soutient qu'au moment où les peuples et la planète entrent dans une toute nouvelle ère géologique nommée l'Anthropocène, ou l'ère de l'Humain, il est temps pour tous les pays de repenser leur chemin vers le progrès, en tenant pleinement compte des pressions dangereuses que les êtres humains exercent sur la planète.

La composante « revenus » de l'indice de l'IDH était censée servir de variable supplétive pour les ressources matérielles permettant une série de capacités de base qui élargissent les opportunités humaines. Deux capacités, à savoir vivre en bonne santé et recevoir une éducation, revêtent une telle importance qu'elles sont mesurées dans le cadre de l'IDH depuis sa création.

Le Rapport sur le Développement Humain 2019 soutenait qu'une nouvelle génération de capacités plus avancées est de plus en plus importante pour l'épanouissement des populations à l'ère du numérique. Les principes fondamentaux du développement humain n'ont pas changé ; ce dernier continue d'être guidé par ce à quoi les êtres humains attachent de la valeur. C'est le contexte qui a changé. Plus d'un milliard de personnes ont été hissées au-dessus des niveaux d'extrême pauvreté en une génération, ce qui est indéniablement l'un des plus grands accomplissements de l'humanité. Or, la pandémie de COVID-19 pourrait avoir fait basculer environ 100 millions d'individus dans l'extrême pauvreté, le pire recul en une génération. L'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes – et son éradication dans un monde dynamique – demeure une préoccupation centrale, mais les ambitions sont sans cesse relevées, comme il se doit, sans perdre de vue l'engagement ferme à ne laisser personne de côté.

Le Rapport soutient que, pour vivre à l'Anthropocène, l'humanité peut développer les capacités, la capacité d'agir et les valeurs nécessaires pour passer à l'action en renforçant l'équité, en favorisant l'innovation et en inspirant le souci de la protection de la nature.

La réduction des pressions exercées sur la planète suppose de comprendre que de toute vie sur la planète, c'est-à-dire la biosphère, dépend, dans une très grande partie, de ce que nous considérons comme allant de soi : l'air que nous respirons, par exemple. D'où l'importance d'une biosphère qui soit régénérée et non pas épuisée. Il faut aussi comprendre comment les sociétés utilisent l'énergie et les matières. Dans quelle mesure les sources d'énergie, par exemple l'énergie solaire, sont-elles infiniment renouvelables et dans quelle mesure les matières sont-elles recyclées plutôt que rejetées dans la nature. Le dioxyde de carbone qui persiste dans l'atmosphère et le plastique qui s'accumule dans les océans ne sont que deux des nombreux exemples des risques de la dépendance à l'égard des combustibles fossiles. Il en va de même pour la perte de biodiversité, qui va souvent de pair avec la perte de diversité culturelle et linguistique, et qui mène à l'appauvrissement culturel des sociétés

II. Des mécanismes de changement pour catalyser l'action

Le Rapport préconise une transformation juste, qui favorise l'expansion des libertés humaines tout en réduisant les pressions exercées sur la planète. Il organise ses recommandations non pas en fonction des acteurs, mais des mécanismes du changement – normes et valeurs sociales, incitations et réglementations, et développement humain fondé sur la nature. Chaque mécanisme de changement définit de multiples rôles potentiels pour chacun d'entre nous, pour les pouvoirs publics, pour les marchés financiers, pour les chefs de file de la vie politique et ceux de la société civile.

Les crises superposées qui nous frappent actuellement, et dans l'immédiat celle de la pandémie de COVID-19, sont pour les sociétés une occasion de réévaluer les normes et, pour les responsables publics, de prendre des mesures dynamiques en faveur d'un redressement social et économique par l'investissement dans pour un avenir plus sain, plus écologique et plus équitable, pour un avenir élargissant les libertés humaines tout en réduisant les pressions exercées sur la planète.

Le Rapport s'intéresse également à la façon dont les incitations et les réglementations peuvent nous empêcher d'agir en fonction de nos valeurs ou, au contraire, nous encourager. Les incitations sont importantes, même lorsque les personnes ne changent pas d'avis ou de valeurs. Leur existence – des subventions aux combustibles fossiles à la tarification du carbone – ou leur absence explique en partie les modes actuels de consommation, de production et d'investissement, ainsi que les autres choix qui entraînent des déséquilibres planétaires et sociaux. Les subventions aux combustibles fossiles, par exemple, entraînent des coûts directs et indirects de plus de 5 000 milliards de dollars par an. L'élimination de ces subventions en 2015 aurait réduit les émissions mondiales de CO₂ d'environ 28 % et la mortalité due à la pollution par les combustibles fossiles de 46%.

Le développement humain fondé sur la nature aide à relever simultanément trois défis fondamentaux de l'Anthropocène :

- Atténuer le changement climatique et s'y adapter,
- Protéger la biodiversité,
- Assurer le bien-être de tout être humain.

On parle de développement humain fondé sur la nature lorsqu'il s'agit d'imbriquer le développement humain, y compris les systèmes sociaux et économiques, dans les écosystèmes et la biosphère, en s'appuyant sur une approche systémique de solutions fondées sur la nature et centrées sur la capacité d'agir des individus.

Les possibilités sont immenses et les avantages vont de l'atténuation du changement climatique et de la réduction des risques de catastrophe à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à l'accroissement de la disponibilité et de la qualité de l'eau.

III. Etablir de nouveaux paramètres de mesure

Le développement est dynamique, les priorités et les valeurs changent. Il devrait en être de même des paramètres de mesure. C'est pour cette raison que la trousse d'outils pour mesurer le développement humain n'a cessé d'évoluer. Les dernières décennies ont vu naître une série de tableaux de bord et d'indices composites consacrés à mesurer les inégalités femmes-hommes et l'autonomisation des femmes. Depuis le Rapport sur le Développement Humain 2010, l'IDH ajusté

aux inégalités rend compte de la répartition du développement humain à l'intérieur des pays. Un indice de la pauvreté multidimensionnelle a alors également été introduit pour déplacer l'attention des indicateurs traditionnels de la pauvreté basés sur les revenus à une image plus globale de la pauvreté vécue.

L'IDH demeure utile pour mesurer une série de capacités de base, mais il est clair que nous avons dépassé le stade d'un seul indicateur pour les mesurer toutes. En effet, l'IDH n'a jamais prétendu rendre compte du développement humain dans son intégralité. Les difficultés auxquelles nous faisons face et les possibilités offertes ont toujours été plus complexes, beaucoup plus multidimensionnelles et imbriquées que ce qu'un seul indicateur, voire une poignée d'indicateurs, même de la plus haute qualité, serait capable de représenter.

Le Rapport présente un ajustement de l'IDH qui prend en compte les pressions exercées sur la planète. L'IDH ajusté aux pressions exercées sur la planète (IDHP) conserve la simplicité et la clarté de l'IDH originel tout en tenant compte de certaines des dynamiques complexes au niveau systémique.

L'IDHP ajuste l'IDH standard par le niveau d'émissions de dioxyde de carbone et la consommation de matières d'un pays, par habitant dans les deux cas. Pour les pays au bas de l'échelle du développement humain, l'ajustement n'a généralement qu'une faible incidence. Pour les pays à développement humain élevé et très élevé, l'incidence a tendance à devenir de plus en plus forte, témoignant d'une perte en développement humain et des effets sur la planète.

IV. Classement de la Tunisie par l'IDH de 2020

Le rapport sur le développement humain, avec un IDH de 0,739 en 2018, place la Tunisie au 91ème rang mondial sur un total de 189 pays. A cet égard, la Tunisie est l'un des pays méditerranéens les plus exposés à la hausse des températures, de même qu'à la baisse des précipitations, à l'élévation du niveau de la mer et aux phénomènes climatiques extrêmes. A titre d'exemple, 75% des terres fertiles sont exposées au risque de désertification.

Par conséquent, le rapport 2020 classe la Tunisie au 95ème rang mondial, avec un IDH de 0,740

Sur le plan arabe, la Tunisie est devancée par les pays du Golfe et l'Algérie. Sur le plan africain la Tunisie est devancée par Maurice classée 66ième, Seychelles 67ième et l'Algérie 91ème (0.748). Elle devance au niveau régional la Libye (105ème rang), l'Egypte (116ème rang) et le Maroc (121ème rang). Sachant que la Tunisie se positionne au-dessus de la moyenne des États arabes avec une moyenne de 0,705.

Abdelhamid Triki 15 avril 2021

[Document de base à télécharger](#)